

Incendie au centre-ville de Magog État de la situation - 17 octobre - 12 h

Magog, le 17 octobre 2018 – Au lendemain de l'incendie qui a ravagé une partie de son centre-ville, la Ville de Magog a tenu un point de presse à midi aujourd'hui pour dresser un nouveau bilan de la situation.

Cause de l'incendie

La cause de l'incendie est maintenant connue. Le directeur du Service de sécurité incendie, M. Sylvain Arteau, a indiqué que l'enquête a permis d'identifier que la cause la plus probable serait liée à la chute d'un poteau de Bell Canada sur lequel se trouvait un transformateur électrique, ce qui aurait causé un court-circuit dans la salle électrique du bâtiment situé au 12, rue Deragon. Un rapport officiel suivra.

Intervention du Service de sécurité incendie

Le directeur Sylvain Arteau a réitéré que l'événement d'hier était majeur. « Les pompiers se sont attaqués à un énorme brasier dans des conditions extrêmement difficiles. C'est une partie de l'histoire du centre-ville qui s'est malheureusement envolée en fumée hier. »

Bien qu'un résident du centre-ville ait été sauvé des flammes par les sapeurs, deux accidents impliquant deux pompiers sont tristement survenus lors de l'intervention. Un pompier du Service de protection contre les incendies de Sherbrooke a fait une chute de trois étages. Ce dernier est traité au CHUS pour d'importantes blessures, mais sa vie est hors de danger. Il devrait d'ailleurs recevoir son congé sous peu.

Un pompier de Magog a également été traité à l'hôpital de Magog pour une cause d'intoxication à la fumée. Il a maintenant reçu son congé.

Rétablissement graduel des services

Les différents services de la Ville de Magog ont mis en branle la phase de rétablissement. Les débris sur la rue Principale ont été ramassés. Le trou causé par la démolition des immeubles sera barricadé sous peu et les débris seront ramassés par la suite. Le placardage des vitrines des commerces situés face au sinistre est en cours.



Le service d'électricité est revenu depuis 13 h cet après-midi dans le secteur concerné. Les services d'utilités publiques, tels que la câblodistribution, seront rétablis demain.

La rue Principale est toujours fermée à la circulation, mais sera rouverte au cours de la journée demain.

Sinistrés

Un total de 40 personnes ont rencontré la Croix-Rouge, dont 37 adultes et 3 enfants. De ces sinistrés, 17 personnes ont eu recours à l'aide d'hébergement. Dès cet après-midi, la plupart d'entre eux pourront réintégrer leur domicile. Cette réintégration sera faite avec des équipes de la Ville de Magog. Pour toute question au sujet de cette réintégration, les sinistrés sont invités à joindre le Service Go de la Ville de Magog au 819 843-3333.

Un total de 15 logements et de 6 commerces ont été complètement détruits par l'incendie. Jusqu'à avis contraire, les locataires des appartements continueront à être pris en charge par la Croix-Rouge.

Par ailleurs, le centre d'accueil aux sinistrés, situé à l'Espace Culturel de Magog (90, rue Saint-David) sera ouvert jusqu'à 18 h aujourd'hui.

Aide aux sinistrés

Consciente que plusieurs personnes souhaitent venir en aide aux sinistrés, la mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Vicki-May Hamm, a précisé que différents organismes collaborent avec la municipalité afin de recueillir des biens. Ainsi, les personnes qui souhaitent donner certains biens peuvent le faire aux endroits suivants :

Alimentation

Banque alimentaire Memphrémagog
819 868-4438
581, rue Sherbrooke



Hébergement

Office municipal d'habitation de Magog
819 843-4234
1050, boulevard des Étudiants

Meubles

Le cœur sur la main/ Chevaliers de Colomb
819 570-1464
99, rue Sloan

Vêtements

Comptoir familial de Magog
819 349-6760
145, rue Lasalle

Une collecte de fonds sera également organisée par le Centre d'action bénévole de Magog. Tous les détails suivront dans les prochains jours.

Réception civique en l'honneur de deux citoyens

M^{me} Hamm a tenu à remercier une fois de plus les citoyens William Thériault-Venne et Sofyanna Brown pour leur vigilance et leur acte de bravoure lors de l'incendie. « Ils ont sauvé une dizaine de personnes en alertant leurs voisins. Ils ont contribué à sauver des vies et c'est remarquable. En l'honneur de ce geste de bonté et de courage, ils seront invités à signer le livre d'or lors d'une réception civique qui sera organisée dans les prochaines semaines. »

Pour obtenir toutes les informations au sujet de l'incendie du 16 octobre, visitez le ville.magog.qc.ca/incendie-centre-ville.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 367

